

Bon No: 004418437		1ere Gachée: 07:25 (1)		Date: 08/04/2026		ROG020426100759		Zone: TRANSPORT TOI	
		Quantité: 8.00 m3		référence commande(2): 03 23 54 00 61					
client: 410404		DA SILVA DOMINIQUE SAS		39 RUE DE LA SEIGNEURIE		M87 8x4 ROUXEL BRIS			
chantier: 40420		BRAYE		02220		M87 YOHANN			
				RUE DU SOUPIR		CONSEILS DE SECURITE:			
				06.83.94.83.71		XI:irritant en aucun cas nos produits			
				02000 Bray-en-Laonnois		ne doivent être ingurgités			
ARRIVEE CHANTIER		DECHARGEMENT		DEPART		RETOUR		ATTENTE	
convenue réelle		debut fin		chantier		centrale			
07:39						température:		vitesse du vent:	
						validité:			
code Béton		désignation(6)(8)		certification		classe d'exposition(3)		Classe Chlorure	
NJB254A260P		BPS				XC2		CL 0,40	
								consistance(7) Dmax	
								S4 Dm20	
ciment(type et classe)		Additions(type)		dosage(C+Ka)(5)		Résistance caractéristique(4)			
CEMII B-LL 42.5R CE CP2 NCEMII B-LL 42.5R				0		C25/30			
appellation commerciale C25/30 XC2 S4 Dm20 CEM2 260									
Propriétés particulières spécifiées									
SERVICES					ADJUVANTS/AJOUTS (nature et dosage)			LIVRAISON RECEPTIONNEE	
M3 PUMI CONTRIB ENVIRON TAXE CARBONE HAUSSE ENERGIE ECO-PARTICIPATION					PRE 5480/4700			NOM:	
								signature du client:	
ajout d'ingrédients sur chantier(9):									
type et quantité:					signature:				
demandeur:									

(1) Sauf dispositions particulières, le béton doit être mis en oeuvre, au plus tard, 2 heures après la fabrication de la première gachée

(2) Cette case est obligatoirement remplie dans le cas d'un BCPE et dans les autres cas seulement si spécifié

(3) la classe X0 ne peut convenir que pour des bétons ne subissant aucune agression, non armés ou faiblement armés avec un enrobage d'au moins 5 cm

(4) contrôle de la résistance sur cylindres.

(5) Dosage minimal en liant équivalent, si spécifié par le client pour les BPS; dosage nominal en ciment pour les BCP.

(6) BCPN: Béton à Composition Prescrite dans la norme NF P18-201; BCPE: Béton à Composition Prescrite sur Etude Client.

(7) ou rapport E/C suivant la spécification.

(8) l'appellation PRODUIT SPECIAL ne peut être utilisée pour des bétons entrant dans le domaine d'application de la norme NF EN 206-1

(9) tout ajout sur chantier non prévu dans la formulation du béton rend le béton non conforme à la norme NF EN 206-1